

Image not found or type unknown



Taxe professionnelle que dois je payer

Par **laurence**, le **10/11/2008** à **12:15**

bonjourrrnJe suis artisan depuis 1999, je n'ai jamais payé de taxe professionnel, juste les autres taxes versées à d'autres organismes en bas de la feuille taxe pro, or a ce jour je recois la taxe pro à payer pour une valeur de 1315 €, avec en haut du formulaire : valeur locative des biens.rnrnJe ne possède aucun bien et loue mon local professionnel. Pouvez vous m'indiquer si j'ai effectivement à payer une somme aussi élevée car je n'ai aucun employé.rnrnSur quelle base se base les impots subitement.rnrnJe vous en remercie par avance